

Notre littoral vu du ciel

au début du siècle dernier

Du Biplan de l'aéronavale française à votre ordinateur, la Région vous offre l'occasion de visiter notre patrimoine maritime et de comparer le paysage d'hier et celui d'aujourd'hui.

En partenariat avec l'IFREMER, cette opération vous permettra de survoler notre « histoire littorale » à partir du site du Centre Régional d'Information Géographique (CRIGE).

Présentation vidéo par les services de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

PROGRAMME



5^{es} rencontres régionales de la mer

Lundi 10 décembre 2007

Marseille, Hôtel de Région



Programme :

- **8 h 30** : accueil des participants
- **9 h 30** : ouverture par Michel VAUZELLE
- **10 h 00** : allocution de Jean-Yves LE DRIAN, Président de la Région Bretagne
allocution de Antonio VALIANTE, Vice-président de la Région Campanie
- **10 h 30** : présentation du déroulé de la journée par Josette SPORTIELLO- BERTRAND
- **10 h 45** : ouverture des ateliers
- **13 h 00** : buffet
- **14 h 30** : reprise des ateliers
- **17 h 15** : séance plénière
présentation du littoral vu du ciel au début du siècle dernier
- **18 h 00** : allocution de clôture par Josette SPORTIELLO-BERTRAND

ATELIER 1 Recherche & Développement

Sous la présidence de :

- **Alain HAYOT**, Vice-président délégué à la Culture et à la recherche
- **Laroussi OUESLATI**, Conseiller régional délégué aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication, Président de l'université Toulon-Var

Avec la participation de :

- Jean-Luc AQUA, Service des ports du Département du Var – projet SEDIMAR 83
- Philippe BARDEY, Directeur ACRI, Vice-président du pôle mer
- Pierre GAUFRES, Chef du groupe aménagement et environnement maritime CETMEF
- Guy JANIN, Directeur du Port Autonome de Marseille
- Christophe LARROQUE, Maître de Conférence GÉOSCIENCE AZUR, Université de Nice Sophia-Antipolis
- Nathalie MARCOT, Géologue risques naturels BRGM
- Christophe MIGON, Laboratoire Océanologique de Villefranche-sur-Mer
- Gérard RIOU, Directeur du Centre IFREMER de la Méditerranée, Président du GIS OCÉANOMED
- Axel ROMANA, Responsable de « surveillance, usage et mise en valeur des zones côtières », Centre IFREMER de la Méditerranée
- Chantal SALEN, Chargée de recherche au CNRS, Centre Océanologique de Marseille
- François SABATIER, Maître de Conférence CEREGE
- Giulio ZUCCARO, Professeur de Sciences des constructions à l'Université Federico II de Naples, délégué A.M.R.A. (pôle de compétence analyse et surveillance des risques naturels de Campanie)

L'essentiel de la vie économique et sociale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se concentre sur le littoral. Cependant, l'espace maritime est en prise à de nombreuses menaces d'origines naturelles ou en lien avec l'activité humaine. Prévenir ou limiter les effets de telles situations est fondamental pour le développement durable de notre territoire.

Quels sont les enjeux pour la R&D dans le domaine de la préservation de la frange côtière et du milieu marin ?

Quelles réponses peuvent apporter la recherche et l'innovation aux conséquences environnementales des activités littorales ?

- Quel est l'impact de la pollution chimique en Méditerranée ?
 - Quels sont les dispositifs de surveillance ?
 - Quel est l'impact sur la biodiversité ?
- Comment limiter la contamination du milieu marin par les vases portuaires ?

La prise en compte des risques naturels dans le développement et l'aménagement du littoral

- Le phénomène de l'érosion côtière : la problématique des falaises.
- Les risques liés au changement climatique.
- Les risques d'origine sismique.

ATELIER 2

Le tourisme côtier durable

Sous la présidence de :

- **Jean-Marc COPOLLA**, Conseiller régional, Président du Comité Régional du Tourisme
- **Jean Louis DIEUX**, Président de la commission Tourisme de la Région
- **Stéphanie VAN MUYSEN**, Conseillère régionale déléguée aux Personnes handicapées

Avec la participation de :

- Michel ALINAT, Président de la Société des Régates de la Ciotat
- Roland CANOVAS, Président du Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée (CREAI)
- Guylhem FERAUD, Président de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air
- Yannick GALLIEN, Secrétaire général de l'Union Nationale des Associations de Tourisme de Plein Air PACA (UNAT)
- René GAUDINO, Président de l'Union des Ports de Plaisance de Provence-Alpes-Côte d'Azur (UPACA)
- Briec MORIN, Directeur du port de Cavalaire
- Alain PATOUILLARD, Président du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement PACA (MNLE)
- Francis REYES, Délégué régional Fédération Française Handisports
- Caroline VIEILLARD, Directrice de l'association Méditerranée 2000

Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'une des régions les plus touristiques au monde.

Le littoral, principal pôle d'attractivité touristique, est soumis à une forte pression anthropique, facteur important de risque d'exclusion des populations littorales et de dégradation environnementale.

Il est essentiel de promouvoir un tourisme dit « durable », respectueux de l'environnement, accessible à tous, dynamique pour l'économie des territoires et l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la Région.

Le développement de la plaisance en région

- Quelles solutions pour remédier à la saturation des capacités d'accueil des ports de plaisance ?
- Dans quelles mesures la solution des mouillages organisés peut-elle être retenue ?
- Comment dynamiser la construction de cales de mise à l'eau ?
- Les ports de plaisance, un point d'appui pour le développement économique et touristique du moyen pays : le projet « ODYSSEA ».

Dans quelle mesure l'éducation à l'environnement peut-elle être associée à l'activité touristique en région ?

- Le concept d'éducation à l'environnement.
- Comment les professionnels du tourisme et les associations sportives peuvent-ils être les relais de la sensibilisation des publics ?

Comment favoriser une offre touristique, nautique et balnéaire ouverte aux personnes handicapées ?

- Le contrat de développement « Tourisme et Handicap » et le programme d'accessibilité des plages : des dispositifs régionaux au service d'une offre touristique adaptée.
- Les difficultés des personnes handicapées et leurs attentes sur le plan de l'offre touristique.

ATELIER 3 : Quelles perspectives d'actions pour le développement des activités de pêche et d'aquaculture en région ?

Sous la présidence de :

- **Nicette AUBERT**, Vice-présidente, déléguée à l'Agriculture, à la forêt et à la mer
- **Jacques OLIVIER**, Président de la commission Agriculture, forêt, mer
- **Jannick MORICEAU**, Vice-présidente de la Région Bretagne

Avec la participation de :

- Rémi BELLIA, association « Marco Polo »
- Emanuel BRIQUET, Gérant de la société « Provence Aquaculture »
- Janie CHARVOZ, Gérante de la société « Cannes Aquaculture »
- Jacques DEBOURGNEUF, WARTSILA France
- Jean-Luc DE FEUARDENT, Secrétaire général de la Coopération Maritime
- Alain FLOUTIER, Directeur du Syndicat Mixte des traversées du Delta du Rhône
- Comité Local des Pêches du Var
- Gildas LECORRE, IFREMER
- Daniela LOMBARDO, Responsable du service pêche, Région Campanie
- Michel PELTIER, Directeur de l'OFIMER
- William TILLET, Vice-président du Comité Régional des Pêches et Élevages Marins

Face aux difficultés auxquelles la pêche et l'aquaculture sont confrontées, les professionnels de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, soucieux de pérenniser leurs activités, revendiquent une

véritable prise en compte des spécificités méditerranéennes dans la mise en œuvre des politiques liées à ces secteurs d'activités.

Dans le cadre d'une gestion durable de la ressource, et en tenant compte des caractéristiques régionales de ces secteurs d'activités, des pistes d'actions doivent être envisagées afin d'améliorer les revenus des professionnels.

À ce jour, des transferts d'expériences adaptées d'autres régions ou pays méditerranéens sont possibles. Ainsi on peut estimer qu'une plus large communication et implication des professionnels auprès d'un public local ou touristique ou encore la réalisation d'économies sur les coûts de production, sont des pistes de travail qui pourraient être développées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La valorisation des techniques et savoirs faire régionaux

La pêche et l'aquaculture ne bénéficient pas toujours d'une bonne image auprès du public alors que ces activités sont souvent à l'origine d'un savoir faire local méconnu tant sur les plans culturels, traditionnels que techniques. Il conviendrait de faire connaître ces aspects de la profession et de corriger cette image négative. L'objectif recherché serait de mieux intégrer ces activités dans l'économie locale.

Diversification des activités de pêche et d'aquaculture vers le tourisme

Dans un contexte de diminution de la ressource, une augmentation des revenus ne peut être envisagée par une augmentation de l'effort de pêche. Ce gain de revenu doit davantage être recherché dans le cadre d'une diversification d'activité des professionnels.

Comment répondre à la problématique des coûts de production ?

La question du coût de l'énergie pour les entreprises de pêche maritime est toujours au cœur des préoccupations de la profession. Depuis de nombreux mois, l'augmentation des prix du gazole représente une

contrainte nouvelle qui pèse durablement sur les équilibres financiers des entreprises.

Au-delà des solutions administratives et financières qui ont permis de répondre dans l'urgence, il convient d'explorer des approches techniques permettant de réduire la facture énergétique des entreprises de pêche, en recherchant des économies dans l'exploitation.

Des pistes d'actions dans ces domaines ont été explorées, notamment en ce qui concerne les biocarburants. Cette question reste plus que jamais d'actualité et il semble opportun de faire un point sur cet aspect technique, de conforter les expériences acquises ou les projets en cours.

Quelles alternatives pour une gestion de la ressource adaptée aux petites pêcheries littorales ?

ATELIER 4

Economie – Emploi – Formation des territoires

Sous la présidence de

- **Michèle TREGAN**, Conseillère régionale déléguée à l'Emploi
- **Nathalie LEFEBVRE**, Présidente de la commission Formation initiale, recherche

Avec la participation de :

- Bernard BRETTON, Directeur de l'Institut des Transports Internationaux et des Ports (ITIP)
- Commandant CUBURU, CMA CGM
- Michel DALMAS, Directeur général de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (CRCI) PACA Corse
- Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP)
- Laurent FALAYSE, Président du Pôle Régional pour l'Innovation et le Développement Économique Solidaire (PRIDES) grande plaisance
- Fédération des Industries Nautiques (FIN)
- Éric LAVALLÉE, Directeur de l'Institut pour la Promotion et la Formation des Métiers de la mer (IPFM), La Seyne-sur-Mer
- Armel LE STRAT, Président de l'association « la Touline »
- Daniel LOUEDEC, Directeur de l'École Nationale de la Marine Marchande Marseille (ENMM)
- Marie-Hélène PASQUIER, Secrétaire générale de l'Union Maritime et Fluviale (UMF)
- Observatoire Régional des Métiers (ORM)
- Rectorat, Académie Aix-Marseille
- Marc THIERCELIN, coureur au large

Le secteur maritime est essentiel pour la vie économique et sociale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le tourisme, mais aussi les industries nautiques et les activités liées au transport maritime occupent une part importante de la population active régionale et offrent des opportunités intéressantes pour l'avenir. Pour les entreprises et les collectivités, il est fondamental d'accompagner cette dynamique pour la traduire en terme d'emplois et améliorer la formation des salariés.

Le développement de l'emploi, des compétences et de la formation dans les métiers de la plaisance et de la grande plaisance

- Quelle est la place des industries nautiques et de la plaisance dans l'économie de la région ?
- Présentation de l'Accord Cadre Tripartite État-Région-Fédération des Industries Nautiques.
- Quels résultats attendre de la mise en réseau des entreprises ?
- L'Observatoire Régional des Métiers.
- La marque « NF Service Nautisme » ou comment la démarche de certification de service peut conforter le professionnalisme des entreprises de la plaisance ?

Comment améliorer l'attractivité des métiers liés au transport maritime ?

- Les perspectives de développement des activités liées au transport de marchandises et de passagers offrent-elles des opportunités pour l'emploi ?
- Quelles sont les raisons de la désaffectation des professions liées au transport maritime ?
- Comment mieux faire connaître les formations liées aux métiers portuaires ?
- Quelles solutions sont envisageables pour rendre attractifs les métiers liés au transport maritime et aux activités portuaires ?

ATELIER 5

Gestion du littoral

Sous la présidence de :

- **Sylvie ANDRIEUX**, Vice-présidente déléguée aux Questions foncières, au logement, à l'habitat et à la politique de la ville
- **Christine SANDEL**, Conseillère régionale déléguée au Littoral

Avec la participation de :

- Robert ALLIONE, Président du Conseil Consultatif Régional de la Mer
- Gilles ARDUIN, Direction du service des ports Conseil Général du Var
- Dominique BRESSON, Chargé de mission Direction de l'Aménagement et de la Compétitivité des Territoires (DIACT)
- Gabrielle FOURNIER, Déléguée régionale de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse
- Régis KALAYDJIAN, IFREMER – Observatoire économie littorale
- Patrick LACOSTE, Responsable de la mission Études, observations et prospective Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Yves LASSAIGNE, Inspecteur Général de l'Équipement
- Stéphane PENNANGUER, Chargé de mission Région Bretagne

Le littoral de Provence-Alpes-Côte d'Azur concentre la majeure partie de la population. Il est aussi le principal pôle d'attractivité touristique de la région. Cette concentration urbaine et touristique sur l'espace maritime n'est pas sans conséquence. Elle génère de nombreux déséquilibres économiques, sociaux et environnementaux.

Il est donc nécessaire d'envisager une gestion globale et cohérente de l'espace maritime qui soit capable de mettre en évidence l'interface terre-mer et qui favorise une meilleure prise en compte de l'ensemble des problématiques. Cet objectif implique la coordination de tous les outils de gestion mis à la disposition des collectivités publiques.

L'attractivité de la frange côtière est facteur de nombreux déséquilibres

- La concurrence des usages sur l'espace maritime, vers un déséquilibre économique ?
- Les difficultés sociales liées à la pression du marché immobilier.
- La privatisation de l'espace littoral.
- Les difficultés environnementales liées à la problématique de la gestion de l'eau.

Vers une gestion globale et cohérente de l'espace littoral et maritime

- Analyse de la situation de la Gestion Intégrée des zones côtières en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Comment améliorer l'approche intégrée de la gestion de l'espace littoral et maritime ?
- Comment la Région peut-elle intervenir pour une gestion globale et cohérente de l'espace littoral et maritime régional ?

ATELIER 6 : Coopération internationale et politique européenne de la Région

Sous la présidence de :

- **Guy BONO**, Vice-président délégué à l'International
- **Frédéric MEYER**, Conseiller régional délégué au Transport fluvial et maritime
- **Jean-Louis JOSEPH**, Vice-président délégué aux Finances, à l'évaluation et à la planification
- **Représentant de la TASK FORCE** « politique maritime » Commission Européenne

Avec la participation de :

- Patrick BARAONA, Directeur du pôle mer PACA
- Philippe CICHOWLAZ, Secrétaire exécutif de la Commission inter-méditerranéenne de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM)
- Carmela COTRONE, Région Campanie
- Frédéric DAGNET, Direction du Port Autonome de Marseille (PAM)
- Patricia DI BIASE, Chargée de mission « Europe » Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Alexandre KAMAROTOS, Directeur Général Adjoint des Relations internationales et des affaires européennes Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Jean-Claude TOURRET, Directeur de l'Institut de la Méditerranée
- Christian SCAPEL, Directeur de l'Institut Méditerranéen de Transport Maritime (IMTM)
- Benoît VASSELIN, Chef du service Mer, Direction de l'Environnement, du développement durable et de l'agriculture, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Méditerranée est un bassin maritime concerné par plusieurs thématiques dont la question environnementale est aujourd'hui une priorité avec les effets du changement climatique, les pollutions marines et la sécurité maritime.

La prise en compte de ces thématiques prioritaires dans le cadre des nouveaux programmes de coopération permettra de développer la dimension maritime de la coopération entre les Régions méditerranéennes.

La politique régionale et les outils de la coopération internationale

- La place des coopérations décentralisées dans le nouveau partenariat en Méditerranée.
- Le Plan d'Action Régional pour la Méditerranée.
- Les programmes MED et VOISINAGE.
- Les travaux du groupe de travail « coopération » de la commission inter-méditerranéenne de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes.

Dans quelle mesure les activités maritimes sont-elles prises en compte dans les nouveaux programmes européens ?

- Le Livre Bleu de la politique maritime de l'Union Européenne.
- Réaction de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM) au Livre Bleu de la politique maritime de l'Union.
- L'importance de la coopération pour le développement des transports maritimes (notamment pour le cabotage) et le renforcement de la sécurité maritime.
- La dimension internationale du pôle mer Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Quelles sont les attentes des acteurs régionaux de la vie maritime par rapport à la politique de coopération menée sur le plan européen et euro-méditerranéen ?